

Presse-agrumes électrique à levier n°10 gris

212009

FICHE PRODUIT



Matériau(x):

Électrique

Pays d'origine:

FRANCE

Code douane:

8435100000



DESCRIPTIF PRODUIT

- ✓ Utilisation main-libre
- ✓ Système d'embrayage exclusif, démarrage et arrêt instantané
- ✓ Cuve et ogive en acier inoxydable, débit 30l/h
- ✓ Moteur asynchrone : 220-204V-50/60Hz-230W ou 100-120V-50/60Hz-260W
- ✓ Conforme aux normes NF EN ISO 12100 -1 et 2 :2004, NF EN 60204-1 : 2006, NF EN 1672-2 : 2005, NF EN 60335-1 : 2003, NF EN 60335-2-64 : 2004

DONNÉES COMMERCIALES

Unité de vente:

1

Mini de commande:

1

CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

Dimensions Variante Commerciale

	Variante commerciale VC 1	Variante commerciale VC-1	Variante commerciale VC-2
<u>Désignation</u>	Presse-agrumes électrique à levier n°10 gris		
Contient		VC-1	VC-2
Hauteur	380 mm		
Longueur totale	200 mm		
Largeur	300 mm		
Volume			
Poids Net			
Poids Brut			
Code à barres	3700200010003		



Presse-agrumes électrique à levier n°10 gris

212009

Dimensions du produit		Electrique	
Longueur utile	200 mm	Puissance	260 W
Matière		Tension	220-240 V
Matière principale	Électrique	Fréquence	50-60 Hz
Couleur & Finition		Règlementaire	
Couleur	Noir / Gris	Marquage CE ?	oui

DONNÉES LOGISTIQUES

Quantités	UNITE		SOUS-CONDITIONNEMENT		COLIS		PALETTE	
			contient:		contient:		contient:	
					1	sous-cdt	18	colis
					1	unité(s)	2	couches
							9	colis / couche
							18	unité(s)
Poids	9,546	Net en kg		Net en kg	9,5	Net en kg	172	Net en kg
	9,546	Brut en kg		Brut en kg	10,6	Brut en kg	191	Brut en kg
	0,000	Net emballage en kg		Net emballage en kg	1,1	Net emballage en kg	19	Net emballage en kg
Dimensions	45,500	Hauteur en cm		Hauteur en cm	45,5	Hauteur en cm	106	Hauteur en cm
	25,500	Largeur en cm		Largeur en cm	25,5	Largeur en cm	80	Largeur en cm
	34,000	Longueur en cm		Longueur en cm	34,0	Longueur en cm	120	Longueur en cm
	39,440	Volume en dm³		Volume en dm³	39,4	Volume en dm³	1018	Volume en dm³
Code à barres	Type	EAN	Type	EAN	Type	EAN	Type	EAN
	EAN13	3700200010003						